

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.

État de la situation

Outil interactif de gestion des permis

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a rendu disponible sur son site internet un outil interactif afin de faciliter le processus d'émission des permis pour les sites de production avicole dans les zones de contrôle primaire (ZCP) en lien avec les cas d'influenza aviaire tel qu'énoncé dans le tableau ci-dessous.

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle¹
IP1*	12 avril 2022	St-Claude – St-Claude-Nord	Commercial de canards	ACIA ZCP-18
IP2	13 avril 2022	MRC du Haut-Saint-François	Petit élevage	ACIA ZCP-21
IP3	14 avril 2022	Knowlton	Commercial de canards	ACIA ZCP-23
IP4	17 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	ACIA ZCP-28
IP5	21 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	ACIA ZCP-32

* IP = Infection sur place

L'outil interactif est accessible au [lien suivant](#). Selon le type de produit qui doit être déplacé en fonction des zones de contrôle en vigueur, l'outil guide l'utilisateur sur le type de permis exigé de même que des mesures de biosécurité à respecter pour chaque type de déplacement.

¹ Zones de contrôle

Lorsque l'ACIA émet des zones de contrôle, tous les mouvements aux fermes avicoles non infectées situées dans ces zones doivent se faire avec l'émission de permis spécifiques ou généraux. Les permis spécifiques sont nécessaires pour les activités à risque élevé (déplacements d'oiseaux, d'œufs, etc.) alors que les permis généraux sont nécessaires pour les livraisons de produits à risque faible (p. ex. moulée, propane, diesel, etc.). L'ACIA contrôle elle-même tous les mouvements aux sites infectés.

Les détails du processus d'émission des permis sont disponibles au même endroit sur le site internet de l'ACIA. Si des sites de production avicole se situent dans les zones de contrôle officielles de l'ACIA, les producteurs sont contactés individuellement par leur office de commercialisation pour évaluer leurs besoins et les accompagner dans leurs obligations.

Ligne d'urgence de l'ACIA pour les suspicions de cas d'influenza aviaire

L'ACIA a mis en place une ligne d'urgence pour les déclarations de suspicion d'influenza aviaire. Au lieu d'appeler à un bureau de district, les citoyens, producteurs ou vétérinaires souhaitant déclarer une situation suggestive d'un cas d'influenza aviaire doivent appeler au **450-768-6763** entre 6 h et 21 h tous les jours afin de parler à un représentant de l'ACIA ou laisser un message au répondeur.

État de la situation au Canada

La maladie continue de se propager à l'échelle du pays. Au cours des 3 derniers jours, 5 nouveaux cas ont été déclarés à l'échelle du pays soit 3 élevages commerciaux (AB 1, SK 1 et ON 1) et 2 petits élevages (CB 1 et NB 1) dont un premier cas déclaré chez des oiseaux domestiques au Nouveau-Brunswick. Voici le bilan des cas confirmés à ce jour.

Province	Dates	Nombre d'élevages commerciaux	Nombre de petits élevages	Total
Colombie-Britannique	Les 13 avril et 25 avril	1	1	2
Alberta	Du 6 au 25 avril	16	2	18
Saskatchewan	Du 14 au 26 avril	4	2	6
Manitoba	Le 23 avril	1	0	1
Ontario	Du 27 mars au 26 avril	15	4	19
Québec	Du 12 au 21 avril	4	1	5
Nouveau-Brunswick	Le 25 avril	0	1	1
Nouvelle-Écosse	Du 4 février au 15 mars	2	2	4
Île-du-Prince-Édouard		0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	Du 22 décembre au 17 mars	0	2	2
		43	15	58

À ce jour, près de 1,4 million de volailles ont succombé ou ont dû être dépeuplés à cause de la maladie au Canada. L'ACIA publie maintenant des données détaillées à cet égard sur une base de province au [lien suivant](#). L'Alberta arrive en tête avec 600 000 volailles, suivi de l'Ontario avec 330 000 et le Québec arrive troisième avec 225 000 individus.

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).

Liste des désinfectants efficaces contre l'influenza aviaire

L'EQCMA a ajouté un nouveau produit à sa liste de désinfectants reconnus efficaces contre l'influenza aviaire soit le Vert-2-Go Saber. Veuillez donc dorénavant utiliser la nouvelle version du document qui est joint à ce message et qui est maintenant disponible sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).